



KONICA MINOLTA

KOMI Cloud

✍ Solution d'archivage à vocation probatoire



* La passion de l'innovation

Giving Shape to Ideas

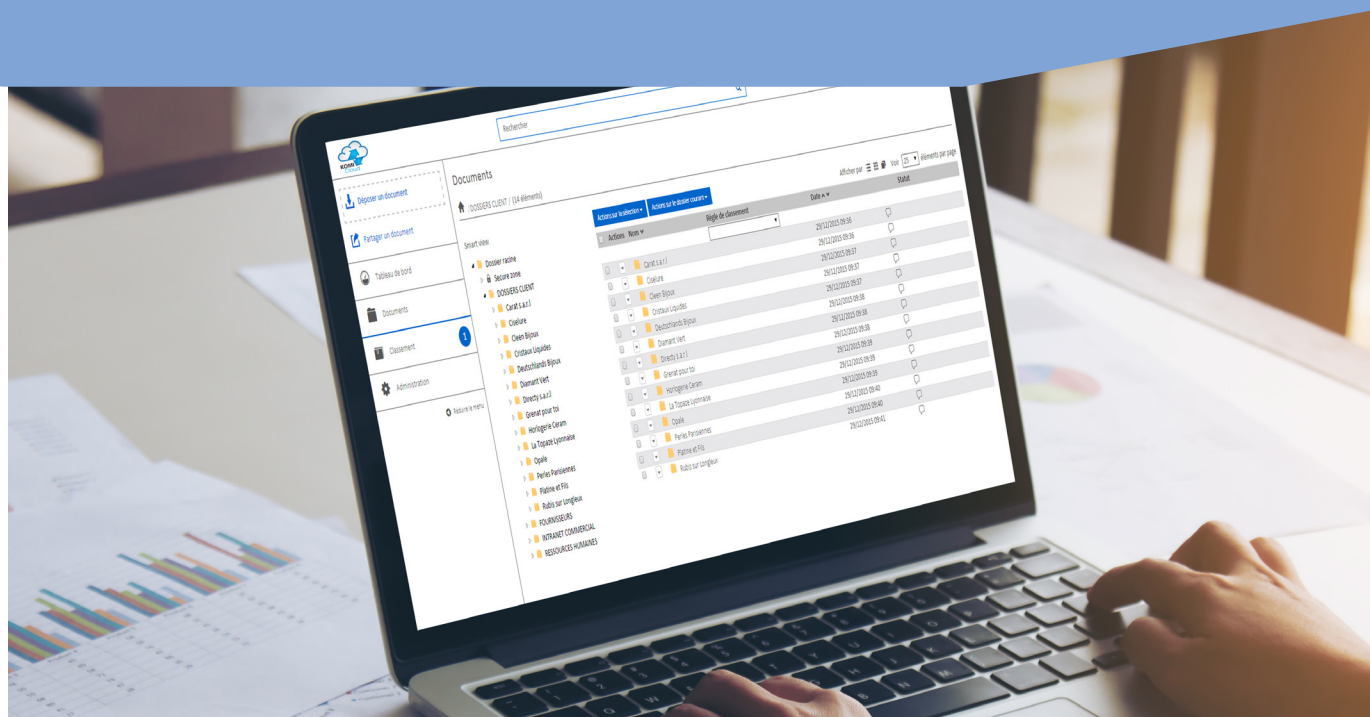
Avec KOMI Cloud*

Optez pour une conservation à vocation probatoire de vos documents papier au format électronique

L'évolution récente du contexte législatif et normatif relatif à la fiabilité de la copie numérique offre un cadre technique concret aux entreprises pour s'affranchir du papier au profit d'une conservation électronique.

Ainsi, il vous est ainsi possible de tirer profit de cette évolution pour libérer vos armoires, et salles d'archives, et surtout éviter à vos collaborateurs les innombrables pertes de temps liées au classement physique et à la recherche manuelle d'information.

- Développée dans un strict respect du cadre législatif et normatif Français, la solution KOMI Cloud vous permet, en s'appuyant sur votre multifonction Konica Minolta, de conserver vos documents papier au format électronique.
- A vocation probatoire, vos documents numériques archivés dans les règles disposeront d'une fiabilité démontrable devant les tribunaux ou les instances de contrôle.



* selon option et configuration

LA SOLUTION POUR LA PÉRENNITÉ DE VOS ARCHIVES

Horodatage conforme
au règlement eIDAS

Hébergement
Français certifié
ISO/CEI 27001

Archivage à vocation
probatoire des
documents dans un
composant coffre-fort
numérique



MFP Copie Numérique Fiable "Ready"

Contrôle
d'intégrité des
documents

Identification
de la catégorie
et du type des
documents
numérisés

Authentification
de l'opérateur
de numérisation

Production de documents
au format électronique
PDF/A-3 (ISO 19005-3)

Tirez profit des avantages de l'archivage à vocation probatoire



Gain de place physique et optimisation des locaux (libération des salles d'archives)



Gain de productivité des collaborateurs par l'accès immédiat à l'information (réduction des temps de recherche)



Suivi et traçabilité des documents optimisés



Sécurité des documents et confidentialité renforcées (réduction significative des risques de suppression accidentelle et d'accès non autorisés)



Réussir votre projet d'archivage légal.
[Découvrez notre guide des bonnes pratiques.](#)